

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Communauté de Communes
Sumène-Artense

Ordures ménagères : une nouvelle organisation des tournées de ramassage à partir du 20 septembre 2021

Le 09 septembre 2021
à Champs-sur-Tarentaine

À compter du 20 septembre 2021, la collecte des ordures ménagères, gérée par la Communauté de communes Sumène Artense, va être réorganisée sur le territoire.

Des tournées optimisées vont être mises en place ce qui entraîne une modification des jours de collecte pour certaines communes. Le nouveau planning de ramassage des communes et villages concernés par ces changements se présentera de la manière suivante :

Lundi : Embort, Voussaire

Mercredi : La Monselie, Saint-Pierre, Madic

Jeudi : Sauvat

Vendredi : Marchal, Trémouille

En ce qui concerne les communes de Vebret et Antignac, des changements sont à prévoir dans certaines rues et hameaux. Une communication directe en boîte aux lettres sera faite aux habitants concernés.

La Communauté de communes tient à rappeler quelques consignes afin de permettre le bon déroulement de la collecte :

- Les bacs individuels (pour ceux qui sont concernés) sont à sortir, en bordure de voie publique, la veille au soir et à rentrer après la collecte.
- Chaque usager est responsable de l'entretien et du maintien en bon état de son bac.
- Tout bac non conforme sera refusé à la collecte.
- Il est interdit de déposer des déchets ou sacs au sol.
- Seules les ordures ménagères préalablement déposées dans des sacs fermés et étanches doivent être mises dans les bacs prévus à cet effet.
- Pour toute demande de bac, merci d'effectuer votre demande auprès de la mairie de votre commune.

Pour de plus amples informations : 04 71 40 62 66 / contact@sumene-artense.com

Contact :

**Communauté de communes Sumène Artense
Services Techniques - 04 71 40 62 66**